

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

## LE FRANÇAIS COLIS-VOITURAGE .COM S'OUVRE A L'EUROPE A PARTIR DU 25 AVRIL 2009

### L'EUROPE

Lancé sur la toile en juin 2008, le « colis-voiturage » a trouvé ses adeptes. Avec près de 10.000 utilisateurs (membres inscrits et abonnés) en France à ce jour et plus d'un Millions de pages vues en 2008, ce nouveau mode d'échange entre particuliers répond à un besoin réel.

Fort de ce succès, les 3 fondateurs, Olivier NEGELE, Sacha GOEPP et Jean-François REY ont développé une toute nouvelle version du site, plus fonctionnelle, plus intuitive et plus efficace pour améliorer les mises en relation. L'ajout de fonctions telles que la possibilité de définir des villes étapes et une version du site en Anglais permet désormais **un accès et une utilisation depuis tous les pays limitrophes à la France.**

The screenshot displays the website's header with the logo and tagline. Below it is a navigation menu and a search bar with fields for 'Start location' and 'Destination town'. A 'Courier sharing members' login box is visible in the top right. The main content area features several promotional banners: 'Reduce your fuel costs' with a gas pump icon, 'Do not miss another used Sales' with a man's face, 'Offer colis-voiturage in your ads', 'colis-voiturage.fr on TV and Radio (in France)' listing various stations, 'NEED TO SEND A PARCEL TO STEPMOTHER?' with a person carrying boxes, 'Saab 9-3 Cabriolet BioPower' advertisement, and a video player titled 'Le colis-voiturage c'est quoi?' with a 'Send the video to a friend' button.

Les échanges sont désormais possibles à l'intérieur des pays limitrophes à la France ou à l'international de pays à pays sans oublier les DOM-TOM.

Ainsi, une grand-mère Bretonne dont le petit fils est expatrié dans le sud de l'Espagne pourra lui faire parvenir tous les objets qu'elle souhaite lui donner pour l'aider à s'installer en **colis-voiturage et donc à moindre cout.**

## LA POLEMIQUE :

La FNTR a tenté de faire pression sur les autorités afin de faire peur aux utilisateurs de « colis-voiturage.com » (notamment les messagers) en mettant en avant le fait que le métier de transporteur est réglementé et qu'il est illégal d'avoir une activité professionnelle de transporteur sans être déclaré.

Tout le monde aura compris que le colis-voiturage est avant tout un bon plan et qu'un objet déposé d'un point A à un point B par un particulier, qui n'aurait de toute façon pas effectué le trajet, n'aurait jamais fait l'objet d'un transport affrété puisque la nature et la valeur marchande de cet objet fait qu'il n'y aurait aucune réalité économique à cela, tout comme le principe du co-voiturage.

Nos amis routiers peuvent donc dormir sur leur 2 oreilles, il ne sera jamais question pour un particulier « messenger occasionnel de colis-voiturage » d'en faire un business, dans tous les cas aucune rentabilité ne serait possible pour lui.

## PLAGIAT :

Comme le dit le proverbe, « En France on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ».

Les fondateurs de colis-voiturage.com ont déjà identifié 2 sites internet qui sont des copies pures et simples du site Français (nom de domaine identique, contenu et concept identiques, même les conditions générales d'utilisations ont fait l'objet d'un « copier/coller »).

Le premier hébergé en Suisse a été fermé très rapidement et le second hébergé au Canada devrait faire l'objet d'un dépôt de plainte pour plagiat ces prochaines semaines.

Plus d'infos :

[presse@colis-voiturage.com](mailto:presse@colis-voiturage.com)

Téléphone : +33 6 89 05 01 37

Visiter le site <http://www.colis-voiturage.fr>

Vidéo explicative du concept (45 secondes) [la vidéo](#)

Contact Presse : Agence OXYGEN

Eddie Leblanc - [eleblanc@oxygen-rp.com](mailto:eleblanc@oxygen-rp.com)

Téléphone : +33 1 41 11 37 71

[www.oxygen-rp.fr](http://www.oxygen-rp.fr)



OXYGEN